

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 17 avril 2024

.....

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 avril à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 10 avril 2024.

Étaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. THUILLIER, M. LAJOINIE, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme BLED, Mme CHARPENTIER, Mme LEMAIRE, Mme BASSELIER, M. ADNOT, Mme GUERITTE, M. ODUNCU et Mme BERNARD.

Étaient absents et excusés : M. GERLOT, M. MILLOT, Mme DE SOUSA, M. MONTIER, M. LOUIS, M. QUINCHE, M. DE ALMEIDA, Mme PICOT et M. LÉGLANTIER. M. GERLOT et M. MILLOT ayant respectivement donné pouvoir à Mme GUERITTE et Mme CABARTIER.

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

objet : Passage de la Flamme olympique – Demande de soutien Leader

SV/N° 2024 - 04 – 02

Mme Karine Cabartier, Adjointe au Maire, expose que le relais de la Flamme olympique sera présent dans la Marne le 30 juin prochain et Sézanne, labellisée « Terre de Jeux 2024 », a été retenue en tant que ville traversée.

En parallèle et en partenariat avec un grand nombre d'associations sézannaises, la Ville a élaboré un large programme d'animations sportives et festives qui se dérouleront tout l'après-midi et même en soirée sur le stade de la Fontaine du Vé.

On peut notamment citer : des ateliers sportifs répartis sur l'ensemble du stade et de tous ses équipements avec un challenge et des récompenses (goodies) à la clef, un spectacle de breakdance avec des initiations pour cette nouvelle discipline olympique, un pique-nique géant et un concert qui clôtureront cette journée.

Pour se mettre en jambes en douceur, il est aussi prévu de diffuser sous la Halle et sur écran géant la finale du championnat de France de rugby le 28 juin à 20h, et le film « Astérix aux Jeux Olympiques » le 29 juin à 14h30 au Séz'art.

Différents supports de communication seront réalisés pour annoncer cette manifestation : banderoles, affiches, flyers, posts sur les réseaux sociaux et goodies.

Cette opération serait susceptible de bénéficier d'un soutien dans le cadre du programme LEADER 2023/2027 du Pays de Brie et Champagne, à hauteur maximale de 80 % du montant HT.

En exercice : 27
Présents : 18
Pouvoirs : 2
Pour : 20
Contre :
Abstentions :

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Origine	Montant
Communication (affiches, flyers, banderoles)	833 €	LEADER (FEADER) [80%]	10 020 €
Sécurité (protection civile, vigiles)	1 566 €	Autofinancement Ville de Sézanne [20%]	2 505 €
Séz'Olympique (USEP, récompenses)	3 750 €		
Animations (troupe de Breakdance, concert)	4 043 €		
Logistique (location de sanitaires, sonorisation)	2 333 €		
TOTAL DÉPENSES	12 525 €	TOTAL RECETTES	12 525 €

Après examen en réunion privée des commissions, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Article 1 - approuve le projet et le plan de financement présentés ci-dessus

Article 2 - s'engage à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions réellement obtenues

Article 3 - sollicite une subvention au titre du programme LEADER 2023/2027

Article 4 - autorise le Maire à signer tout acte se rapportant à cette demande

Pour extrait certifié conforme.

Signé :
Le Maire,
Sacha HEWAK